

Votre service de transport municipal

Afin de vous permettre de rester autonomes, de lutter contre l'isolement et de vous aider à garder du lien social, le centre communal d'action sociale a mis en place deux services de transport accompagné destinés aux Sannoisiens de 60 ans et plus.



Le service de transport collectif accompagné : le S'Bus

Si vous souhaitez faire vos courses au marché, dans les grandes surfaces (Carrefour, Lidl) ou bien vous rendre au cimetière municipal, le S'Bus (transport collectif) est à votre disposition.

Il vient vous chercher à votre domicile et vous ramène (sauf pour le bus marché). L'inscription auprès du CCAS est obligatoire, ainsi que l'achat d'une carte de transport nominative d'une valeur de 10 €. Des horaires fixes sont planifiés permettant de desservir chaque jour des lieux différents.

Le service de transport individuel : le S'Ti

Cette prestation s'adresse aux personnes à mobilité réduite et permet de se rendre à des rendez-vous médicaux dans la ville et dans les communes

limitrophes. L'inscription auprès du CCAS est obligatoire, ainsi que l'achat d'une carte de transport nominative d'une valeur de 10 €.
La demande de réservation se fait directement auprès du CCAS.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

26-28 avenue Damiette
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 35 00

Accueil du public
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/13h30-17h30
Mardi, jeudi 8h30-12h30
Fermé le samedi

Infos pratiques

Tarifs : 1€ par trajet dans Sannois et 2€ par trajet hors Sannois (vendu par carnets de 10 tickets le mardi, mercredi et jeudi matin au CCAS).
Renseignements et inscription auprès du CCAS